

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1425

23 juillet 2009

SOMMAIRE

AI Global Investments S.à r.l.	68400	LGIG 2 Property C1 S.à r.l.	68355
AI International Capital S.à r.l.	68397	LGIG 2 Property C3 S.à r.l.	68354
Aldimo Holding S.A.	68355	LGIG 2 Property C4 S.à r.l.	68354
ALS Holdings (International)	68399	Lux Power S.A.	68357
AMB Le Grand Roissy Holding 2 S.à r.l. ..	68368	MCF Holding S.A.	68364
Aros Sweden Residential Sàrl	68400	Mi-Lux S.A.	68396
Atid	68356	Modulex S.A.	68359
Babar	68382	NewWorks Group S.A.	68371
Brown International S.A.	68355	N.V. Investment S.A.	68373
Cable & Wireless Luxembourg Funding S.à r.l.	68363	Opportunity Fund III Property II S.à r.l.	68355
Casa Alta S.à r.l.	68357	Opportunity Fund III Property V S.à r.l.	68355
Casa Alta S.à r.l.	68358	Opportunity Fund III Property XII S.à r.l.	68354
Casa Alta S.à r.l.	68359	Opportunity Two	68356
Charterhouse Capri I	68400	Parkridge EBC Central Holding S.à r.l. ...	68363
Closure Systems International (Luxem- bourg) S.à r.l.	68385	RB Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	68400
CMPB S.à r.l.	68354	RP Residential Assembly S.à r.l.	68363
Comptoir des Fers et Métaux S.A.	68361	Salud Investments S.à r.l.	68379
DundeeWealth S.A.	68372	Santana Holding Spf S.A.	68395
Farenzena Jules Sàrl	68362	Selcius S.A.	68356
Farfinance I S.A.	68360	SELF B Investments S.à r.l.	68358
F.H. S.A.	68356	Setanta Sport Group S.à r.l.	68397
Four J'S Development Tools Holding S.A.	68362	Socadis S.A.	68397
Glanbia Luxembourg S.A.	68362	Thomson Reuters Holdings S.A.	68382
Glanbia Luxinvest S.A.	68361	Tower 2 S.à r.l.	68359
Green Coast S.A.	68360	Trentadue Investimenti S.A.	68364
Grinder S.A.	68357	T&T International S.A.	68360
Haspolux A.G.	68358	Turkey MENA Properties II S.à r.l.	68361
HSBC Amanah Funds	68362	Turkey MENA Properties Nisantasi S.à r.l.	68357
Huxton S.A.	68358	Turkey MENA Properties S.à r.l.	68363
Jardines Inmo S.A.	68359	Vivaldis - Gesellschaft für Strukturierte Lö- sungen S.A.	68361
Kedive S.A.	68354	Vivarais Participations S.A.	68360
Kléber Luxembourg S.à r.l.	68393		
Lamantine S.A.	68356		

LGIG 2 Property C4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 136.320.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009084833/10.

(090100304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Kedive S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 83.322.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009084832/10.

(090101133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

LGIG 2 Property C3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.323.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009084835/10.

(090100306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Opportunity Fund III Property XII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 123.490.

—
Les comptes annuels au 31 mars 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Opportunity Fund III Property XII S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009084796/12.

(090100813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

CMPB S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 44.003.

—
Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour C.M.P.B. SARL

Emmanuel KARP / Tilly KLEIN

Référence de publication: 2009084824/12.

(090100756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Opportunity Fund III Property II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 116.852.

Les comptes annuels au 31 mars 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Opportunity Fund III Property II S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009084790/12.

(090100798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Opportunity Fund III Property V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 117.573.

Les comptes annuels au 31 mars 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Opportunity Fund III Property V S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009084791/12.

(090100801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Aldimo Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 117.954.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009084836/10.

(090101135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

LGIG 2 Property C1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.339.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009084837/10.

(090100308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Brown International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 45.390.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009084838/10.

(090101137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Opportunity Two, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 138.966.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009084839/10.

(090100255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

F.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 83.337.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009084841/10.

(090101141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Lamantine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 88.377.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009084843/10.

(090101144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Atid, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 1, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 66.397.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ATID

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2009084709/12.

(090100293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Selcius S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 122.268.

Les comptes au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SELCIUS S.A.

Georges DIEDERICH / Jacopo ROSSI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009084741/12.

(090101187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Lux Power S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 131.391.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009084845/10.

(090101146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Casa Alta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 108.928.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1/7/09.

Signature.

Référence de publication: 2009084846/10.

(090100541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Grinder S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 118.640.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009084847/10.

(090101148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Turkey MENA Properties Nisantasi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 134.486.

Par résolutions signées en date du 12 juin 2009, l'associé unique de la Société a décidé:

- de mettre fin, avec effet immédiat, au mandat de gérant de M. Mathieu de Kerleau, directeur financier du fonds («fund finance manager»), ayant son adresse professionnelle au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg; et
- de nommer M. Rachid Ouäich, directeur financier du fonds («fund finance manager»), né le 4 janvier 1977 à Liège (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, comme gérant («manager») de la Société avec effet immédiat et ce, pour une période indéterminée.

Dès lors, le conseil de gérance se compose ainsi:

- M. Dirk Ruppert;
- M. Paul Devonshire;
- M. Thomas Hoeller; et
- M. Rachid Ouäich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009085213/24.

(090101253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Huxton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R.C.S. Luxembourg B 64.506.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009084848/10.

(090101073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

SELF B Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 102.437.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 3 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009084849/10.

(090101024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Casa Alta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 108.928.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1/7/09.

Signature.

Référence de publication: 2009084850/10.

(090100534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Haspolux A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Beelerstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 94.527.

AUSZUG

Aus den Beschlüssen der jährlichen Generalversammlung vom 14. Mai 2009 der Aktiengesellschaft HASPOLUX A.G. mit Sitz in L-9991 WEISWAMPACH, 2, Beelerstrooss, eingetragen im Firmenregister Diekirch unter der Nummer B 94.527 geht folgendes hervor:

- Die Generalversammlung beschließt die Mandate der folgenden Verwaltungsratsmitglieder bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2015 stattfindet, zu verlängern:

HANSEN Heinz, wohnhaft zu B-4780 St. Vith

SPODEN Anna Maria, wohnhaft zu B-4780 St. Vith

HANSEN Eric, wohnhaft zu L-7440 Lintgen

- Die Generalversammlung beschließt das Mandat von Frau SPODEN Anna Maria, wohnhaft zu B-4780 St.Vith als geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2015 stattfindet, zu verlängern.

- Die Generalversammlung beschließt das Mandat von Frau HANSEN Katrin, wohnhaft zu B-4780 St. Vith als Kommissar der Gesellschaft bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2015 stattfindet, zu verlängern.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ausgestellt in Weiswampach, den 14. Mai 2009.

SPODEN

Ein Bevollmächtigter der Gesellschaft

Référence de publication: 2009084401/24.

(090101306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Casa Alta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 108.928.

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1/7/09.

Signature.

Référence de publication: 2009084852/10.

(090100530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Modulex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 60.795.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1/7/09.

Signature.

Référence de publication: 2009084853/10.

(090100523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Jardines Inmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 84.671.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1/7/09.

Signature.

Référence de publication: 2009084863/10.

(090100519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Tower 2 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 114.537.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés tenue le 13 mai 2009.

Résolutions:

Les mandats des gérants et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009 comme suit:

Conseil de gérance:

- M. Federico Franzina, employé privé, né le 1er avril 1961 à Padova (Italie), demeurant professionnellement au 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, président;
- M. Francesco Moglia, employé privé, né le 27 mai 1968 à Rome (Italie), demeurant professionnellement au 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, gérant;
- M. Christophe Velle, employé privé, né le 28 octobre 1974 à Thionville (France), demeurant professionnellement au 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, gérant.

Commissaire aux comptes:

Ernst & Young, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Tower 2 S.à.r.l., Société à Responsabilité Limitée

Signatures

Référence de publication: 2009085182/24.

(090100445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Green Coast S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 99.588.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009085087/10.

(090101166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Vivaraï Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 40.785.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009085089/10.

(090101167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

T&T International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 46.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009085090/10.

(090101173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Farfinance I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 77.029.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 24 juin 2009.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2011 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Luca Checchinato, né le 6 décembre 1960 à San Bellino (Italie) et demeurant professionnellement au 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, président;
Antoine Mafrica, né le 28 juillet 1968 à Thionville (France) et demeurant professionnellement au 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;
Mme Manuela D'Amore, née le 04 mars 1972 à Rome (Italie) et demeurant professionnellement au 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009085183/24.

(090100432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Vivaldis - Gesellschaft für Strukturierte Lösungen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 108.999.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009085324/10.

(090102277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Comptoir des Fers et Métaux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 71.025.

Les comptes annuels au 31 juillet 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009085455/10.

(090101499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Glanbia Luxinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 125.113.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009085456/10.

(090101502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Turkey MENA Properties II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 134.519.

Par résolutions signées en date du 12 juin 2009, l'associé unique de la Société a décidé:

- de mettre fin, avec effet immédiat, au mandat de gérant de M. Mathieu de Kerleau, directeur financier du fonds («fund finance manager»), ayant son adresse professionnelle au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg; et
- de nommer M. Rachid Ouâich, directeur financier du fonds («fund finance manager»), né le 4 janvier 1977 à Liège (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, comme gérant («manager») de la Société avec effet immédiat et ce, pour une période indéterminée.

Dès lors, le conseil de gérance se compose ainsi:

- * M. Dirk Ruppert;
- * M. Paul Devonshire;
- * M. Thomas Hoeller; et
- * M. Rachid Ouâich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009085211/24.

(090101268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Glanbia Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 60.733.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 juillet 2009. Signature.

Référence de publication: 2009085457/10.

(090101504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Farenzena Jules Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3531 Dudelange, 81, rue du Nord.
R.C.S. Luxembourg B 73.366.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2009085458/10.

(090101508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Four J'S Development Tools Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 108.562.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2009085120/10.

(090100605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

HSBC Amanah Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avanches.
R.C.S. Luxembourg B 74.964.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue au siège social le 17 avril 2009 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a ré-élu comme Administrateurs jusqu'à la prochaine élection générale qui se tiendra en 2010.
 - Monsieur Emmanuel Babinet, Président du Conseil d'Administration, résidant à Paris - 4 Place de la Pyramide, 75419 Paris Cedex 08, France,
 - Monsieur Didier Deleage, Administrateur, résidant à Paris - 4 Place de la Pyramide, 75419 Paris Cedex 08, France,
 - Monsieur Saqib Masood, Administrateur, résidant en Arabie Saoudite - 1 Olaya Main Street, Riyadh,
 - Monsieur Edmund Stokes, Administrateur, résidant à Hong Kong - 1 Queen's Road Central,
 Et a élu
 - Monsieur Jehaan Ismail, Administrateur, résidant en Arabie Saoudite - 1 Olaya Main Street, Riyadh.
2. L'Assemblée a ré-élu KPMG Audit dont le siège social se situe 9 Allée Scheffer, L-2550 Luxembourg à la fonction de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an se terminant à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.
3. L'Assemblée a ratifié le changement du siège social de la société du 40 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 16 Boulevard d'Avanches, L-1160 Luxembourg à compter du 30 avril 2009.

Pour HSBC Amanah Funds

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009085295/24.

(090101695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Parkridge EBC Central Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 140.938.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009085634/10.

(090101654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

RP Residential Assembly S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 138.036.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009085602/10.

(090101983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Cable & Wireless Luxembourg Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 80.984.

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009085603/10.

(090101985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Turkey MENA Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 134.517.

Par résolutions signées en date du 12 juin 2009, l'associé unique de la Société a décidé:

- de mettre fin, avec effet immédiat, au mandat de gérant de M. Mathieu de Kerleau, directeur financier du fonds («fund finance manager»), ayant son adresse professionnelle au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg; et
- de nommer M. Rachid Ouäich, directeur financier du fonds («fund finance manager»), né le 4 janvier 1977 à Liège (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, comme gérant («manager») de la Société avec effet immédiat et ce, pour une période indéterminée.

Dès lors, le conseil de gérance se compose ainsi:

- M. Dirk Ruppert;
- M. Paul Devonshire;
- M. Thomas Hoeller; et
- M. Rachid Ouäich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009085210/24.

(090101273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

MCF Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 92, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 131.191.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 4 juin 2009, il a été décidé:

- D'accepter les démissions de:

* Monsieur Molaro Francesco, né le 1^{er} septembre 1973 à Rome en Italie, résidant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, administrateur et président;

* Monsieur Thill Vincent, né le 4 mars 1971 à Arlon en Belgique, résidant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, administrateur;

* Monsieur Desiderio Salvatore, né le 29 octobre 1976 à Pompéi en Italie, résidant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, administrateur.

- De nommer comme nouveaux administrateurs avec effet immédiat:

* Monsieur Paolo PANICO, né le 1^{er} décembre 1970 à Vercelli (Italie), demeurant professionnellement au 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, Administrateur;

* Madame Catherine DOGAT, née le 21 mai 1974 à Thionville (France), demeurant professionnellement au 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, Administrateur;

* Monsieur Thierry DOGAT, né le 22 novembre 1964 à Amméville (France), demeurant professionnellement au 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, Administrateur.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2009 à tenir en 2009.

- D'accepter la démission de la FIDUCIAIRE MEVEA Sàrl, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg de sa fonction de commissaire et

- De nommer la société PRIVATE TRUSTEES S.A., 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2009 à tenir en 2009.

- De transférer le siège social de la société de son adresse actuelle du 19/21, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, au 92, rue de Bonnevoie L-1260 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MCF HOLDING S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009085275/36.

(090101921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Trentadue Investimenti S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 800.000,00.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 146.930.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-six juin.

Pardevant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussignée.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société de droit italien "Trentadue Investimenti Società per Azioni", ayant son siège à Via Sistina, 121 Cap 00187 ROMA (Italie) codice fiscale 02051851208, constituée en date du 10 février 2000, inscrite au "CCIAA/REA" sous le numéro RM/11331560.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Laurence BARDELLI, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Isabel DIAS, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Ratification de la décision prise par l'assemblée générale des actionnaires en date du 10 février 2009 de transférer le siège social statutaire et administratif de Rome (RM) Italie, Via Sistina, n.121 à L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie sans que ce transfert ne donne lieu à la constitution d'une nouvelle société avec perte de la personnalité juridique et adoption par la société de la nationalité luxembourgeoise;

2) Adoption de la forme d'une société anonyme sous la dénomination "TRENTADUE INVESTIMENTI S.A.";

3) Modification de l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

"La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier, organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques, financières ou immobilières, en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

La Société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des biens immobiliers, dans tout le territoire mondial, et des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut emprunter et accorder à des sociétés tout concours, prêt, avances ou garanties. Elle peut également prendre et consentir toutes hypothèques, gages ou autres nantissements afin de garantir ces emprunts, concours, prêts ou avances.

La société peut ouvrir des succursales à l'intérieur ou à l'extérieur du pays"

4) Refonte des statuts de la société pour les adapter à la législation luxembourgeoise.

5) Nomination des membres du conseil d'administration

6) Nomination d'un commissaire aux comptes.

7) Fixation de la durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes.

8) Fixation de l'adresse de la société.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate le transfert du siège social, statutaire et administratif de l'établissement de 00187 Roma (Italie) à L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie et décide d'adopter la forme juridique d'une société anonyme de droit luxembourgeois.

Par cette transformation de l'établissement en une société anonyme, aucune nouvelle société n'est créée. La société anonyme est la continuation de l'établissement tel qu'il a existé jusqu'à présent, avec la même personnalité juridique et sans qu'aucun changement n'intervienne tant dans l'actif que dans le passif de cette société.

Est annexé aux présentes, une copie d'une Assemblée Générale du 10 février 2009, tenue à Rome et décidant le transfert du siège social, ainsi qu'une situation comptable arrêtée au 31 mai 2009.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'approuver la situation comptable de la société au 31 mai 2009.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet de la société qui sera dorénavant libellé comme suit:

"La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier, organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques, financières ou immobilières, en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

La Société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des biens immobiliers, dans tout le territoire mondial, et des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut emprunter et accorder à des sociétés tout concours, prêt, avances ou garanties. Elle peut également prendre et consentir toutes hypothèques, gages ou autres nantissements afin de garantir ces emprunts, concours, prêts ou avances.

La société peut ouvrir des succursales à l'intérieur ou à l'extérieur du pays"

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent et de les adapter à la législation luxembourgeoise, l'assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts pour leur donner la teneur suivante:

STATUTS

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de "TRENTADUE INVESTIMENTI S.A."

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier, organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques, financières ou immobilières, en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

La Société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des biens immobiliers, dans tout le territoire mondial, et des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut emprunter et accorder à des sociétés tout concours, prêt, avances ou garanties. Elle peut également prendre et consentir toutes hypothèques, gages ou autres nantissements afin de garantir ces emprunts, concours, prêts ou avances.

La société peut ouvrir des succursales à l'intérieur ou à l'extérieur du pays"

Art. 3. Le capital social souscrit est fixé à 800.000.- EUR (huit cent mille euros), divisé en 800.000 (huit cent mille) actions de 1.- EUR (un euro) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

Le conseil élit en son sein un président et le cas échéant un vice-président.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de juin à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Cinquième résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois

Sont nommés administrateurs de la société:

- Monsieur Andrea DE MARIA, employé privé, né à Tricase (Italie), le 1^{er} août 1975, demeurant professionnellement à L-1510 Luxembourg, 40 avenue de la Faïencerie;

- Monsieur Riccardo MORALDI, expert-comptable, né à Milan (Italie), le 13 mai 1966, demeurant professionnellement à L-1510 Luxembourg, 40, avenue de la Faïencerie;

Monsieur Riccardo MORALDI, est également nommé Président du Conseil d'administration de la société;

- Mademoiselle Annalisa CIAMPOLI, employée privée, née à Ortona (Italie), le 1^{er} juillet 1974, demeurant professionnellement à L-1510 Luxembourg, 40, avenue de la Faïencerie.

Sixième résolution

Le nombre des commissaires aux comptes est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes de la société:

La société SER.COM S. à r.l., ayant son siège social à L-1227 Luxembourg, 3 rue Belle Vue, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117942.

Septième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2014.

Huitième résolution

L'assemblée décide de fixer le siège social de la société à L-1510 Luxembourg, 38, Avenue de la Faïencerie .

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève à environ mille cinq cents euros (1.500.- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: L. Bardelli, I. Dias, C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1 juillet 2009. Relation: LAC/2009/25547. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009085335/5770/204.

(090101644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

AMB Le Grand Roissy Holding 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.550,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 115.810.

In the year two thousand and nine, on the twenty-sixth of June.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

AMB Le Grand Roissy Holding 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 115.809,

in its capacity of sole partner of AMB Le Grand Roissy Holding 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 115.810, incorporated on 18 April 2006 pursuant to a deed of the undersigned notary, published on 29 June 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1255, the articles of association of which have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated 25 June 2008 and published on 18 July 2008 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1776 (the Company),

here represented by Me Marieke Kernet, Avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 25 June 2009.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the undersigned notary and the proxyholder acting on behalf of the appearing party, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. AMB Le Grand Roissy Holding 1 S.à r.l. is the sole partner (the Sole Partner) of the Company;

II. The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred and twenty-five euro (EUR 12,525.-) divided into five hundred and one (501) shares, each having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-).

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Sole Partner resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of twenty-five euro (EUR 25.-) so as to bring the Company's share capital from its current amount of twelve thousand five hundred and twenty-five euro (EUR 12,525.-) represented by five hundred and one (501) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, to an amount of twelve thousand five hundred and fifty euro (EUR 12,550.-), by the issuance of one (1) new share in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-), having the same characteristics and entitling to the same rights as the existing shares of the Company.

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Partner, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for one new Share of the Company, in registered form and with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-), and to have it fully paid up by a contribution in kind to the Company consisting of the following assets (the Claims):

1. a receivable amounting to fifty thousand euro (EUR 50,000.-), the Sole Partner holds against the Company (the Claim 1); and
2. a receivable amounting to fifty thousand euro (EUR 50,000.-), the Sole Partner holds against the Company (the Claim 2).

The contribution in kind in an aggregate amount of one hundred thousand euro (EUR 100,000.-) is to be allocated as follows:

- an amount of twenty-five euro (EUR 25.-) is to be allocated to the corporate capital account of the Company;
- an amount of ninety-nine thousand nine hundred and seventy-five euro (EUR 99,975.-) is to be allocated to the share premium account of the Company.

It further results from a declaration issued on 25 June, 2009 by the Sole Partner (the Declaration) that:

- based on generally accepted accounting principles, the net worth of the Claims to be contributed to the Company is valued at one hundred thousand euro (EUR 100,000.-) and;
- the Claims to be contributed to the Company are freely transferable by the Sole Partner and they are not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting their transferability or reducing their value; and
- all formalities for the transfer of the legal ownership of the Claims to be contributed to the Company have been or will be accomplished by the Sole Partner in cooperation with the Company.

The Sole Partner, acting through its proxyholder, declares that since the date of the Declaration no material changes have occurred which would have depreciated the contribution to be made to the Company.

It further results from a certificate issued on 25 June, 2009 by the Company (the Certificate) that:

- based on generally accepted accounting principles, the net worth of the Claims to be contributed to the Company is valued at one hundred thousand euro (EUR 100,000.-); and
- all formalities for the transfer of the legal ownership of the Claims to be contributed to the Company have been or will be accomplished by the Company in cooperation with the Sole Partner.

Such Declaration and the Certificate, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the Sole Partner resolves to amend article 5, first paragraph, of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows:

" **5.1.** The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred and fifty euro (EUR 12,550.-), represented by five hundred and two (502) Shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up".

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder acting on behalf of the appearing party, the proxyholder signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mil neuf, le vingt-six juin.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

AMB Le Grand Roissy 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.809, en sa capacité d'associé unique d'AMB Le Grand Roissy 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.810, constituée le 18 avril 2006 en vertu d'un acte notarié du notaire instrumentant, publié le 29 juin 2006 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1255 (la Société). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentant le 25 juin 2008, publié le 18 juillet 2008 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1776,

ici représentée par Me Marieke Kernet, Avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 25 juin 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire soussigné et le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. AMB Le Grand Roissy 1 S.à r.l., est l'associé unique (l'Associé Unique) de la Société;

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 12.525.-) divisé en cinq cent une (501) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune.

Sur ceci, la partie comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première décision

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de vingt-cinq euros (EUR 25.-) aux fins de porter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 12.525.-) à un montant de douze mille cinq cent cinquante euros (EUR 12.550.-) par l'émission d'une (1) nouvelle part sociale, sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-), ayant les mêmes caractéristiques et portant les parts sociales existantes de la Société.

Souscription - Libération

Ces faits étant exposés, l'Associé Unique, prédésigné et représenté comme ci-dessus, déclare souscrire une (1) nouvelle part sociale de la Société, sous forme nominative et ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-), et la libérer entièrement par un apport en nature à la Société consistant dans les actifs suivants (les Créances):

1. une créance d'un montant de cinquante mille euros (EUR 50.000.-), que l'Associé Unique à la Société détient à l'encontre de la Société (la Créance 1); et

2. une créance d'un montant de cinquante mille euros (EUR 50.000.-), que l'Associé Unique à la Société détient à l'encontre de la Société (la Créance 2).

L'apport en nature d'un montant total de cent mille euros (EUR 100.000.-) est à affecter comme suit:

- un montant de vingt-cent euros (EUR 25.-) est à affecter au compte capital social de la Société;

- un montant de quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 99.975.-) est à affecter au compte prime d'émission de la Société.

De plus, il ressort d'une déclaration émise par la gérance de l'Associé Unique à la date du 25 juin 2009 (la Déclaration) que:

- conformément aux principes comptables généralement admis, la valeur nette des Créances devant être apportées à la Société est estimée à cent mille euros (EUR 100.000.-);

- les Créances devant être apportées à la Société sont librement cessibles par l'Associé Unique et ne sont pas soumises à des restrictions ou grevées d'un nantissement ou d'un droit de gage limitant leur transmissibilité ou diminuant leur valeur; et

- toutes les formalités pour le transfert de la possession des Créances devant être apportées à la Société ont été ou seront accomplies par l'Associé Unique en coopération avec la Société.

L'Associé Unique, agissant par son mandataire déclare que depuis la date de la Déclaration il n'est pas intervenu de changement matériel qui aurait déprécié l'apport devant être fait à la Société.

De plus, il ressort d'un certificat émis par la gérance de la Société à la date du 25 juin 2009 (le Certificat) que:

- conformément aux principes comptables généralement admis, la valeur nette des Créances devant être apportées à la Société est estimée à cent mille euros (EUR 100.000.-); et

- toutes les formalités pour le transfert de la possession des Créances devant être apportées à la Société ont été ou seront accomplies par l'Associé Unique en coopération avec la Société.

Ledit Déclaration et le Certificat, après signature "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Deuxième décision

En conséquence de la décision ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5, premier paragraphe, des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" 5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent cinquante euros (EUR 12.550,-) représenté par mille cinq cent deux (502) parts sociales, sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

Evaluation des frais

Le montant total des frais, charges, rémunérations ou dépenses, sous toute forme qu'ils soient, qui incombent à la Société ou qui seront facturés à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergence entre la version en anglais et la version en français, la version en anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Le document ayant été lu au mandataire agissant pour le compte de la partie comparante, le mandataire a signé le présent acte original avec le notaire.

Signé: M. Kernet et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 juillet 2009. LAC/2009/25852. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 Juli 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009085321/5770/167.

(090101688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

NewWorks Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 64.955.

L'an deux mil neuf, le vingt-six juin.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NEWWORKS GROUP S.A., ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 64.955, constituée suivant acte notarié, en date du 27 mai 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 644 du 11 septembre 1998, dont les statuts furent modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 2 octobre 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2609 du 24 octobre 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Julien Mengozzi, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 67, rue Ernesinde L-1014 Luxembourg

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sandrine Maisto, employée privé, ayant son adresse professionnelle au 67, rue Ernesinde L-1014 Luxembourg

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Marie-Catherine Brunner, employée privé, ayant son adresse professionnelle au 67, rue Ernesinde L-1014 Luxembourg

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

Le président expose et prie alors le notaire instrumentant d'acter comme suit:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'entre eux est indiqué sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste ainsi que les procurations seront annexées au présent acte pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il apparaît de cette liste de présence que sur les 51.383 actions en circulation, actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par lettres recommandées en date du 2 juin 2009.

IV.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Diminution du capital social par remboursement de 1.500 actions à BA S.à r.l.
2. Modification afférente de l'article 3 des statuts de la Société.
3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence d'un montant de EUR 1.500.- (mille cinq cents euros) pour le ramener de EUR 51.383.- (cinquante-et-un mille trois cent quatre-vingt-trois euros) à EUR 49.883.- (quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt-trois euros) par l'annulation de 1.500 (mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1.- (un euro) chacune, par remboursement à l'Actionnaire, BA S.à r.l.

Ce remboursement est soumis aux dispositions de l'article 69(2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier, en conséquence le premier alinéa de l'article 3 des statuts:

"Le capital social est fixé à EUR 49.883 (quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt-trois euros) représenté par 49.883 (quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt-trois) actions d'une valeur nominale de EUR 1.- (un euro) chacune."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. MENGOZZI, S. MAISTO, M.-C. BRUNNER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 juillet 2009. Relation: LAC/2009/25928. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 6 juillet 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009085300/242/57.

(090101570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

DundeeWealth S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 70.415.

*Extract of the minutes of the annual general meeting
of the Shareholders of the Company held in Luxembourg on 15 May 2009*

The meeting ratified the co-optation by the Board of Directors as of 27 February 2009 of Mrs Alison MacDonald as new Director of the Company in replacement of Mr Robert Hain.

The composition of the Board of Directors until the next annual general meeting to be held in 2010 is as follows:

- Mrs Alison MacDonald, 3, Old Palace Terrace - The Green, TW91NB Richmond Surrey, United Kingdom;
- Mr Gert Rautenberg, 16, In der Acht, L-7302 Steinsel, Luxembourg;
- Mr David Whyte, 1, Adelaide Street East, Suite 2900, M5C 2V9, Toronto, Canada.

The Auditors until the next annual general meeting to be held in 2010 are:

- PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

French translation - Traduction en français:

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle
des Actionnaires de la Société qui s'est tenue à Luxembourg en date du 15 mai 2009*

L'Assemblée a ratifié la cooptation par le Conseil d'Administration à partir du 27 février 2009 de Mme Alison MacDonald aux fonctions d'Administrateur de la Société en remplacement de M. Robert C. Hain.

La composition du Conseil d'Administration jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010 est la suivante:

- Mme Alison MacDonald, 3, Old Palace Terrace - The Green, TW91NB Richmond Surrey, Royaume-Uni;
- M. Gert Rautenberg, 16, In der Acht, L-7302 Steinsel - Luxembourg;
- M. David Whyte, 11, Adelaide Street East, Toronto M5C 2V9 Canada.

Le réviseur d'entreprise jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010 est PricewaterhouseCoopers S. à r.l., 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

DundeeWealth
Benoît Andrianne
Conducting Officer

Référence de publication: 2009085143/33.

(090100636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

N.V. Investment S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 107.276.

In the year two thousand nine, on the twentieth day of May.

Before Us, Maitre Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg.

Was held the Extraordinary General Meeting of the shareholders of the public limited liability company "N.V. INVESTMENT S.A." a société anonyme incorporated under Luxembourg law having its registered office in L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel

incorporated by a deed of the notary André SCHWACHTGEN, then residing in Luxembourg, on April 4th, 2005, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 833 of September 1st, 2005 registered at the companies and trade register of Luxembourg under section B number 107.276

The meeting was opened at 2.00 p.m. and was presided by Mr Henri DA CRUZ, private employee, residing in Luxembourg.

The Chairman appointed as secretary Mrs Anne LAUER, private employee, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Max MAYER, private employee, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

- 1.- Amend the corporate object of the company and in consequence to amend article 2 of the articles of Incorporation.
- 2.- Revoke the members of the Board of Directors.
- 3.- Amend the representation and managing system of the company and to introduce the dualistic system of a Management Board and Supervisory Board, by replacing articles 5 - 15 of the actual articles of incorporation by new 12 new articles.
- 4.- Appointment of the members of the Management Board and Supervisory Board.
- 5.- Miscellaneous.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

III) The attendance list shows that the whole capital of de Company is present or represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on its agenda. The shareholders present or represented acknowledge and confirm the statements made by the chairman.

The chairman then submits to the vote of the members of the meeting the following resolutions, which were all adopted by unanimous vote.

First resolution

The General Meeting resolves to amend the corporate object and in consequence to amend article 2 of the articles of incorporations, which will be worded as follows:

" **Art. 2.** The object of the Company is the acquisition of participations in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such a participation. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participations securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise.

The Company shall be considered as a "Société de Participations Financières" according to the applicable provisions.

To acquire negotiable or nonnegotiable securities of any kind (including those issued by any government or other international, national or municipal authority), patents, copyrights, trademarks, and any other form of intellectual property and any rights ancillary thereto, whether by contribution, subscription, option, purchase or otherwise and to exploit the same by sale, transfer, exchange, license or otherwise.

The Company may borrow or raise money with or without guarantee and in any currency by the issue of notes, bonds, debentures or otherwise.

To provide or procure the provision of services of any kind necessary for or useful in the realization of the objects referred to above or closely associated therewith.

Any activity carried on by the Company may be carried on directly or indirectly in Luxembourg or elsewhere through the medium of its head office or of branches in Luxembourg or elsewhere, which may be open to the public."

Second resolution

The General Meeting resolves to revoke the actual members of the Board of Directors, to know Victoria Management Services S.A., Gábor BEDÖCS, László NAGYPÁL, Csaba JENEY, Klára Katalin NAGYPÁLNÉ, Miklós NYÍRI, Peter NIÍRI, Attila ERDÖS and Attila PECHTOL.

Third resolution

The General Meeting decides to amend the representation and management system of the company and to introduce the dualistic system of a Management Board and Supervisory Board, by replacing articles 5 - 15 of the actual articles of incorporation by new 12 new articles which shall have the following wording:

Art. 5. Management Board.

The Company shall be managed, under the supervision of the Supervisory Board, by a Management Board.

The Management Board must be composed by at least two members or more, Shareholders or not.

The members of the Management Board shall be appointed by the General Meeting for six (6) years maximum period, and shall hold office until his successor is appointed. The members of the Management Board are re-eligible and may be removed at any time, with or without cause, by a decision of the General Meeting. The members shall choose from among them a chairman.

In the event of the vacancy of a member of the Management Board because of death, retirement or otherwise, a new member has to be appointed by the General Meeting to fill such vacancy in accordance with the provisions of law.

Art. 6. Report of the Management Board.

At least every three months, the Management Board has to provide to the Supervisory Board with a written report related to the activities of the Company.

Art. 7. Powers of the Management Board.

The Management Board is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object, with the exception of the powers explicitly vested by the Supervisory Board and the Shareholders.

The Management Board is entrusted of the daily management as well as the representation of the Company.

Art. 8. Representation of the Company.

The company will be bound towards third parties by the joint signature of two members of the Management Board, or if there exist Category A Members and Category B Members by the joint signature of one Category A Member and one Category B Member.

Art. 9. Supervisory Board.

The Supervisory Board must be composed by at least three members or more, Shareholders or not. The members of the Supervisory Board shall be appointed by the General Meeting, for six (6) years maximum period and shall hold office until his successor is appointed.

The members of the Supervisory Board are re-eligible and may be removed at any time, with or without cause, by a decision of the General Meeting. The members shall choose from among them a chairman.

In the event of the vacancy of the members of the Supervisory Board because of death, retirement or otherwise, a new member has to be appointed by the General Meeting to fill such vacancy in accordance with the provisions of law.

Art. 10. Powers of the Supervisory Board.

The Supervisory Board is in charge of the permanent control and supervision of the Company. The Supervisory Board shall not interfere in the management of the Company. The Supervisory Board has the right of inspection of the corporate documents.

Art. 11. Statutory Auditors.

The statutory auditors shall be appointed by the General Meeting which shall determine their number, for a period of one year, and they shall hold office until their successors are appointed. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a decision of the General Meeting of the Shareholders

Art. 12. Powers of the General Meeting.

The General Meeting has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 13. Decisions of the General Meeting.

The annual General Meeting shall be held at the registered office of the Company or at such other place as may be defined in the notice convening the meeting on the last day of June at 11.45 a.m.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day. The meeting can be held by visio-conference, or by any other audio visual aids, allowing the identification of the shareholders.

The Management Board, the Supervisory Board or the statutory auditor may convene the General Meeting.

Art. 14. Fiscal Year.

The Company's accounting year begins on the first day of January of every year and ends on the last day of December of the same year.

Each year, after the end of the accounting year, the Management Board must prepare, for the attention of the Supervisory Board, an inventory indicating the value of all movable and immovable assets of and all the debts owed to and by, the Company, as well as the balance sheet and the profit and loss account of the Company. The Management Board submits these documents, together with a report on the operations of the Company, to the statutory auditor who will make a report containing his comments on such documents.

Art. 15. Appropriation of Profits.

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) will be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

Upon recommendation of the Management Board, the General Meeting determines by a resolution how the remainder of the annual net profits will be disposed of and may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following fiscal year or to distribute it to the Shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the Management Board may pay out an advance payment on dividends. The Management Board fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Art. 16. Dissolution, Liquidation.

The Company may be dissolved by a decision of the General Meeting.

The decision has to be taken by the General Meeting, voting the same quorum and majority as for the amendment of these articles of incorporation, otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, either anticipatively or by expiration of its term, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the General Meeting, which will determine their powers and their compensation.

Art. 17. Applicable Law.

All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10th August 1915, governing commercial companies, as amended."

Fourth resolution

The General Meeting appoints for a period of six years as:

- *Category A member of the Managing Board:*

* Mr Attila PECHTOL, company director, born in Budapest, on November 22nd, 1977, residing in H-2220 Vescses, 3, Bertalan

- *Category B members of the Managing Board:*

* Mr Keimpe REITSMA, company director, born in Leiden (Pays-Bas) on June 12th, 1956, residing professionally in 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, et

* Mr Christian TAILLEUR, company director, born in Metz (France) on May 17th, 1967, residing professionally in 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

- *Members of the Supervisory Board:*

a.- Gábor BEDŐCS, company director, born in Budapest, on April 20th, 1968, residing in H-1225 Budapest, 93, Arany J. á út.

b.- László NAGYPÁL, company director, born in Jaszapati (Hungary), on July 25th, 1955, residing in H-6400, Kiskunhalas, U- 21, Nyírfa,

c- Jeney CSABA, company director, born in Budapest, on February 9th, 1965, residing in H-1014 Budapest, 31, Uri ucta

d.- Klára Katalin NAGYPÁLNÉ DÉRI, company director, born in Kecel (Hungary), on July 26th, 1956, residing in H-6400 Kiskunhalas, U.21 Nyírfa,

e.- Miklos NYIRI, company director, born in Budapest, on April 10th, 1973, residing in H-1016 Budapest, 49, Tigris ucta

f.- Péter NYIRI, company director, born in Budapest, on January 18th, 1940, residing in H-1054 Budapest, 62, Bajcsy-Zs. út.

g.- Attila ERDŐS company director, born in Szeged, on December 4th, 1964, residing in H-6700 Szeged, 196, Fő fasor

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned at 2.30 p.m.

Valuation

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 1,350.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction en français:

L'an deux mille neuf, le vingt mai.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "N.V. INVESTMENT S.A." une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel

constituée suivant acte reçu par Maître André SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg le 4 avril 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 883 du 1^{er} septembre 2005

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 107.276,

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Henri DA CRUZ, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Madame Anne LAUER, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max MAYER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1.- Changement de l'objet social et modification de l'article 2 des statuts.
- 2.- Révocation des membres du Conseil d'administration.
- 3.- Modification du système de représentation et de gestion de la société et introduction du système dualiste d'un Directoire et d'un Conseil de Surveillance en remplaçant les articles 5-15 des statuts de la société par 12 nouveaux articles.
- 4.- Nomination des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.
- 5.- Divers.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

III) Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Le président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui ont été toutes prises à l'unanimité des voix.

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de changer l'objet social de la société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. La Société sera considérée comme une Société de Participations Financières selon les mesures en vigueur.

Elle peut acquérir toutes sortes de valeurs mobilières négociables ou non négociables (y inclus celles émises par tout gouvernement ou autre autorité internationale, nationale ou communale), ainsi que des brevets, des droits d'auteurs, marques de commerces et toute autre forme de propriété intellectuelle et droits y attachés que ce soit par voie de contribution, souscription, option, achat ou autre et elle peut les exploiter soit par vente, transfert, échange, licence ou autrement;

Elle peut emprunter ou mobiliser des fonds avec ou sans garantie et dans toute devise par l'émission de billets, bons, obligations ou autres;

Elle peut offrir toutes sortes de services nécessaires ou utiles à la réalisation des objets ci-avant décrits ou reliés à ces objets.

Toute activité exercée par la société peut l'être directement ou indirectement à Luxembourg ou ailleurs par l'intermédiaire de son siège social ou des filiales établies à Luxembourg ou ailleurs, qui peuvent être ouvertes au public"

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale révoque tous les membres du conseil d'administration, savoir: Victoria Management Services S.A., Gábor BEDÖCS, Lászlo NAGYPÁL, Csaba JENEY, Klára Katalin NAGYPÁLNÉ, Miklos NYIRI, Peter NIÍRI, Attila ERDÖS et Attila PECHTOL

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de changer le système de représentation et de gestion de la société et introduit le système dualiste d'un Directoire et d'un Conseil de Surveillance en remplaçant les articles 5 - 15 des statuts de la société par 12 nouveaux articles lesquels auront la teneur suivante:

" Art. 5. Directoire.

La Société est dirigée, sous la surveillance du Conseil de Surveillance, par le Directoire.

Le Directoire sera composé d'au moins deux membres, ou plus, actionnaires ou non.

Les membres du Directoire sont nommés par l'Assemblée Générale pour une période maximale de six (6) ans et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'Assemblée Générale. Les membres doivent désigner un président.

En cas de vacance des membres du Directoire, pour cause de décès, de démission ou de toute autre cause, l'Assemblée Générale devra pourvoir à son remplacement conformément aux dispositions de la loi.

Art. 6. Rapport du Directoire.

Au moins tous les trois mois, le Directoire produit à l'attention du Conseil de Surveillance un rapport écrit concernant les activités de la Société.

Art. 7. Pouvoirs du Directoire.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus larges en vue de réaliser tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société, à l'exception de ceux qui sont de la compétence du Conseil de Surveillance ou de l'Assemblée Générale.

Le Directoire est chargé de la gestion journalière et de la représentation de la Société.

Art. 8. Représentation de la Société.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux membres du Directoire, toutefois s'il existe des Membres de catégorie A et des membres de catégorie B dans le Directoire, la société est valablement engagée par la signature conjointe d'un membre de catégorie A et un membre de catégorie B.

Art. 9. Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance sera composé d'au moins trois membres, actionnaires ou non. Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale, pour une période maximale de six (6) ans et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus.

Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'Assemblée Générale. Les membres doivent élire, parmi eux, un président.

En cas de vacance des membres du Conseil de Surveillance, pour cause de décès, de démission ou de toute autre cause, l'Assemblée Générale devra pourvoir à leur remplacement conformément aux dispositions de la loi.

Art. 10 Pouvoirs du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est chargé du contrôle permanent et de la supervision de la Société. Le Conseil de Surveillance ne doit pas s'immiscer dans la gestion de la Société. Le Conseil de Surveillance peut prendre connaissance des documents de la Société.

Art. 11. Commissaire aux Comptes.

Le(s) Commissaire(s) aux Comptes est/sont nommé(s) par l'Assemblée Générale qui déterminera leur nombre, pour une période d'un an. Il(s) restera/ resteront en fonction jusqu'à ce que ses/leurs successeurs soient élus. Il(s) est/sont rééligible(s) et il(s) peut/peuvent être révoqué(s) à tout moment avec ou sans motif par décision de l'Assemblée Générale.

Art. 12. Pouvoirs de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la Société.

Art. 13. Décisions de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale annuelle se réunira au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le dernier jour du mois de juin à 11.45 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant. L'assemblée peut être tenue sous la forme de visioconférence ou par le biais d'autres moyens audio-visuels, permettant l'identification des actionnaires.

Le Directoire, le Conseil de Surveillance ou le Commissaire peuvent convoquer l'assemblée des Actionnaires.

Art. 14. Année sociale.

L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier de chaque année et finit le dernier jour de décembre de la même année.

Chaque année, après la clôture de l'année sociale, le Directoire doit dresser à l'attention du Comité de Surveillance un inventaire contenant l'indication des valeurs mobilières et immobilières et de toutes dettes actives et passives de la Société, de même que le bilan et le compte de profits et pertes. Le Directoire soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la Société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport contenant son commentaire sur ces documents.

Art. 15. Affectation des Bénéfices.

Sur les bénéfices annuels nets de la Société, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve légale atteindra le dixième (10%) du capital social souscrit de la Société.

Sur recommandation du Directoire, l'Assemblée Générale décide de l'affectation des bénéfices annuels nets restant et décide de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de se le distribuer comme dividendes.

Le Directoire peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Le Directoire déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Art. 16. Dissolution, Liquidation.

La Société peut être dissoute par décision de l'Assemblée Générale.

La décision de liquidation sera prise par l'Assemblée Générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification de ces statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, soit par anticipation, soit à l'échéance du terme, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'Assemblée Générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 17. Loi applicable.

La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts."

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale nomme pour une durée de six ans aux fonctions de:

- *Membre de catégorie A du Directoire:*

* M. Attila PECHTOL, directeur de sociétés, né à Budapest, le 22 novembre 1977, demeurant à H-2220 Vescsés, 3, Bertalan

- *Membres de catégorie B du Directoire:*

* M. Keimpe REITSMA, né le 12 juin 1956 à Leiden (Pays-Bas), adresse professionnelle 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, et

* M. Christian TAILLEUR, né le 17 mai 1967 Metz (France) adresse professionnelle 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

- *Membres du Conseil de Surveillance:*

a.- Gábor BEDÖCS, directeur de sociétés, né à Budapest, le 20 avril 1968, demeurant à H-1225 Budapest, 93, Arany J. á út.

b. - László NAGYPAL, directeur de sociétés, né à Jaszapati (Hongrie), le 16 juillet 1955, demeurant à H-6400, Kiskunhalas, U- 21, Nyírfá,

c- Jeneý CSABA, directeur de sociétés, né à Budapest, le 9 février 1965, demeurant à H-1014 Budapest, 31, Uri ucta

d.- Klára Katalin NAGYPALNE DERI, directrice de sociétés, née à Kecel (Hongrie), le 26 juillet 1956, demeurant à H-6400 Kiskunhalas, U.21 Nyírfá

e.- Miklos NYIRI, directeur de sociétés, né à Budapest, le 10 avril 1973, demeurant à H-1016 Budapest, 49, Tigris ucta

f.- Péter NYIRI, directeur de sociétés, né à Budapest, le 18 janvier 1940, demeurant à H-1054 Budapest, 62, Bajcsy-Zs. út.

g.- Attila ERDÖS, directeur de sociétés, né à Szeged, le 4 décembre 1964, demeurant à H-6700 Szeged, 196, Fö fasor.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 14.30 heures.

Evaluation

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 1.350,- EUR

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée aux comparants à Luxembourg, tous connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. DA CRUZ, A. LAUER, M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 mai 2009. Relation: LAC/2009/20668. Reçu 75,- €. (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009085377/206/344.

(090101491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Salud Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 501.750,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 146.477.

In the year two thousand and nine, on the twenty-seventh day of May.

Before Us, Maître Carlo Wersandt notary residing in Luxembourg,

THERE APPEARED:

G Square Capital 1, a Fonds Commun de Placement à Risques (Article L.214-36 et seq. of the French Code Monétaire et Financier) incorporated under the laws of France (the "Sole Shareholder"), here represented by its management company G SQUARE, a société par actions simplifiée incorporated under the laws of France, having its registered office at 7, Place Vendôme, 75001 Paris (France), registered at the Paris Register of Commerce and Companies under number 499 499 606, itself represented by Cristiana VALENT, employee, professionally residing at Luxembourg, by virtue of one proxy given under private seal on 27th May 2009, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder, acting as the sole shareholder of "Salud Investments S.À R.L" (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, incorporated under Luxembourg law by a deed drawn up on 22 May 2009 by the undersigned notary, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The articles of association of the Company (the "Articles") have not yet been amended since its incorporation. The share capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred (100) shares having a nominal value of one hundred and twenty-five Euro (EUR 125.-) each.

The appearing party representing the whole issued share capital of the Company requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of four hundred eighty-nine thousand two hundred and fifty Euro (EUR 489,250.-) in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to five hundred and one thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 501,750.-) by creating and issuing three thousand nine hundred and fourteen (3,914) new shares (the "Shares") with a nominal value of one hundred and twenty-five Euro (EUR 125.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares, to be issued with a share premium of a total amount of one million nine hundred sixty-eight thousand nine hundred and fifty Euro (EUR 1,968,950.-), to be fully paid up, by way of contribution in cash.

Subscription and Payment:

The Sole Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe to three thousand nine hundred and fourteen (3,914) Shares of one hundred and twenty-five Euro (EUR 125.-) each to be issued with a share premium of an aggregate amount of one million nine hundred sixty-eight thousand nine hundred and fifty Euro (EUR 1,968,950.-), for an aggregate total amount of two million four hundred and fifty-eight thousand two hundred Euro (EUR 2,458,200.-) and to fully pay such Shares up along with the share premium by a contribution in cash so that the amount of two million four hundred and fifty-eight thousand two hundred Euro (EUR 2,458,200.-) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary who expressly acknowledges it.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles, which shall read as follows:

" **5.1.** The corporate capital is fixed at five hundred and one thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 501,750.-) represented by 4,014 (four thousand and fourteen) shares with a nominal value of one hundred and twenty-five Euro (EUR 125.-) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are referred to as the "Shareholders". "

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to three thousand euro.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the French version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by its name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède

En l'an deux mille neuf, le vingt-sept mai.

Devant Nous, Maître Carlo Wersandt, notaire résidant à Luxembourg

A COMPARU:

G Square Capital 1, un Fonds Commun de Placement à Risques (Articles L.214-36 et seq. du Code Monétaire et Financier) constitué en France ("Associé Unique") ici représenté par sa société de gestion G SQUARE, une société par

actions simplifiée constituée en France, ayant son siège social au 7, Place Vendôme, 75001 Paris (France), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés français sous le numéro 499 499 606, ici représentée par Madame Cristiana VALENT, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 27 mai 2009, ladite procuration, signée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant restera attachée au présent acte pour être soumise aux autorités de l'enregistrement.

L'Associé Unique agissant comme l'associé unique de "Salud Investments S.À R.L" (la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée sous les lois du Luxembourg suite à un acte notarié daté du 22 mai 2009 du notaire, soussigné et pas encore publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Les statuts de la Société (les "Statuts") n'ont pas encore été modifiés depuis sa constitution. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) représenté par cents (100) parts sociales ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Euro (EUR 125,-) chacune.

La partie comparante, représentant l'entière part du capital social émis de la Société, requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de quatre cent quatre-vingt neuf mille deux cent cinquante Euro (EUR 489.250,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) à cinq cent un mille sept cent cinquante Euro (EUR 501.750,-), par la création et l'émission de trois mille neuf cent quatorze (3.914) nouvelles parts sociales (les "Parts Sociales") d'une valeur de cent vingt-cinq Euro (EUR 125,-) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales existantes, ensemble avec une prime d'émission d'un montant total d'un million neuf cent soixante-huit mille neuf cent cinquante Euro (EUR 1.968.950,-), qui seront souscrites et payées par un apport en numéraire.

Souscription et Libération

L'Associé Unique comme représenté ci-dessus déclare souscrire aux trois mille neuf cent quatorze (3.914) Parts Sociales d'une valeur de cent vingt-cinq Euro (EUR 125,-) chacune, qui ont été entièrement libérées moyennant apport en numéraire, ensemble avec la prime d'émission d'un million neuf cent soixante-huit mille neuf cent cinquante Euro (EUR 1.968.950,-) de telle sorte que la somme de deux millions quatre cent cinquante-huit mille deux cents Euro (EUR 2.458.200,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus mentionnées, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société comme suit:

" **5.1.** Le capital social souscrit est fixé à cinq cent un mille sept cent cinquante Euro (EUR 501.750,-) représenté par 4.014 (quatre mille quatorze) parts sociales ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Euro (EUR 125,-) chacune (les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après par les "Associés"."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ trois mille euro.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, statut civil et résidence, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Valent, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 mai 2009. LAC/2009/20663. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009085296/9127/113.

(090101878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Thomson Reuters Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 7, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 67.691.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale annuelle du 2 juin 2009

L'assemblée générale décide de réélire tous les administrateurs en fonction pour un nouveau mandat qui se terminera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Le conseil d'administration est composé comme suit:

1. Mr Jean HAMILIUS, licencié en sciences économiques et financières, demeurant L-1462 Luxembourg, 10, Eicherfeld, Président

2. Monsieur Wayne LEE, directeur de sociétés, demeurant 6, The Warren, Harpenden, Hertfordshire AL5 2WH, Grande-Bretagne

3. Mr Gregor DALRYMPLE, directeur de sociétés, demeurant 7, boulevard Royal, Luxembourg

4. Mr Stefano BELLO, directeur de sociétés, demeurant Metro Center, One Station Place, Stamford, Connecticut 06902

5. Mr Jacques LOESCH, avocat, demeurant 35, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

6. Mr Tom LOESCH, avocat, demeurant 35, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

7. Mr Virender PURI, Vice-Président pour l'Europe, demeurant Landis+ Gyr-Strasse 3, CH 6300 Zug.

8. Mr John Arnold TORY, directeur de sociétés, demeurant 41, Glenallan Road, M4N 1G9, Toronto, Canada

9. Mr Joseph Johannes VERMEER, directeur de sociétés, demeurant Landis+ Gyr-Strasse 3, CH 6300 Zug

L'assemblée générale décide de réélire PricewaterhouseCoopers Sàrl, Luxembourg comme commissaire pour un nouveau mandat qui se terminera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THOMSON REUTERS HOLDINGS S.A.

Signature

Référence de publication: 2009084639/28.

(090100943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Babar, Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 11.855.

—
L'an deux mil neuf, le quinze mai.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de la société anonyme BABAR, dénommée ci-après "la Société", ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 11.855, constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 15 mars 1974, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 111 du 4 juin 1974, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant extrait des résolutions de l'assemblée générale du 25 janvier 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1093 du 25 octobre 2005.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Luc BRAUN, licencié en sciences commerciales, avec adresse professionnelle à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Horst SCHNEIDER, Diplomkaufmann, avec adresse professionnelle à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

L'Assemblée élit comme scrutateur Monsieur Jean-Marie POOS, licencié en sciences commerciales, avec adresse professionnelle à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

Monsieur le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille (1000) actions représentatives de l'intégralité du capital social de quatre cent trente-trois mille huit cent treize euros soixante-six cents (433.813,66 EUR) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur

tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Abandon du statut de société holding; suppression dans les statuts de toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, à compter de ce jour.

2. Modification subséquente de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La société a pour objet toutes opérations, transactions, prestations de services et autres activités en matière économique, commerciale et financière ainsi que toutes activités se rapportant à l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la liquidation d'un patrimoine mobilier et immobilier; elle pourra notamment employer ses fonds à l'achat, la vente, l'échange, la location, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur sous des formes quelconques de tous droits et biens mobiliers et immobiliers, bâtis et non bâtis, situés au Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays, tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui; elle pourra encore réaliser toutes transactions, entreprises et opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet; elle pourra prendre et gérer toutes participations sous quelque forme que ce soit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés et effectuer toutes opérations susceptibles de favoriser directement ou indirectement son extension ou son développement.

Elle pourra en outre investir dans l'acquisition de marques, brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature que ce soit.

Elle pourra emprunter sous toutes formes."

3. Modification de l'article 6 des statuts pour ajouter l'alinéa suivant:

"Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique (ou de tout autre actionnaire) n'entraîne pas la dissolution de la société."

4. Modification de l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque forme que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé."

5. Modification de l'article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Cependant si la société est constituée par un actionnaire unique ou s'il est constaté à une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions de la société sont détenues par un actionnaire unique, la société peut être administrée par un administrateur unique jusqu'à la première assemblée générale annuelle suivant le moment où il a été remarqué par la société que ses actions étaient détenues par plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut excéder six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive."

6. Modification de l'article 10 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence. En cas d'administrateur unique, tous les pouvoirs du conseil d'administration lui sont dévolus.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque forme que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Vis-à-vis des tiers la société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique ou bien, en cas de pluralité d'administrateurs, par les signatures conjointes de deux administrateurs,

soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration ou de l'administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs."

7. Divers

IV) Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée décide d'abandonner le statut de Holding 1929, de supprimer dans les statuts toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés Holding, et de transformer la Société en société de participations financières, pleinement imposable, avec effet à partir de ce jour.

En exécution de ce qui précède, l'Assemblée décide de supprimer la dernière phrase du dernier alinéa de l'article 17 des statuts pour lui donner la teneur suivante: "Pour tous les points non réglés par les présents, statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et ses lois modificatives."

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La société a pour objet toutes opérations, transactions, prestations de services et autres activités en matière économique, commerciale et financière ainsi que toutes activités se rapportant à l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la liquidation d'un patrimoine mobilier et immobilier; elle pourra notamment employer ses fonds à l'achat, la vente, l'échange, la location, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur sous des formes quelconques de tous droits et biens mobiliers et immobiliers, bâtis et non bâtis, situés au Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays, tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui; elle pourra encore réaliser toutes transactions, entreprises et opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet; elle pourra prendre et gérer toutes participations sous quelque forme que ce soit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés et effectuer toutes opérations susceptibles de favoriser directement ou indirectement son extension ou son développement.

Elle pourra en outre investir dans l'acquisition de marques, brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature que ce soit.

Elle pourra emprunter sous toutes formes."

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'ajouter un quatrième alinéa à l'article 6 des statuts libellé comme suit:

"Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique (ou de tout autre actionnaire) n'entraîne pas la dissolution de la société."

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque forme que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé."

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Cependant si la société est constituée par un actionnaire unique ou s'il est constaté à une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions de la société sont détenues par un actionnaire unique, la société peut être administrée par un administrateur unique jusqu'à la première assemblée générale annuelle suivant le moment où il a été remarqué par la société que ses actions étaient détenues par plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut excéder six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive."

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 10 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence. En cas d'administrateur unique, tous les pouvoirs du conseil d'administration lui sont dévolus.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque forme que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Vis-à-vis des tiers la société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique ou bien, en cas de pluralité d'administrateurs, par les signatures conjointes de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration ou de l'administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de mille trois cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les comparants prémentionnés ont signé le présent procès-verbal avec Nous, notaire.

Signé: Braun, Schneider, Poos, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 mai 2009. LAC/2009/19647. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009085294/9127/173.

(090101861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Closure Systems International (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 146.929.

— STATUTES

In the year two thousand nine, on the seventeenth of June.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

Closure Systems International (NZ) Limited, a company incorporated and organized under the laws of New Zealand, having its registered office at c/- Bell Gully, Level 22 Vero Centre, 48 Shortland St, Auckland, New Zealand, registered with the New Zealand Companies Office under number 2075320, here represented by Vanessa Schmitt, Avocat, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Sydney (Australia), on June 10, 2009.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Closure Systems International (Luxembourg) S.à r.l." (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1 The corporate object of the Company is (i) the acquisition, holding and disposal, in any form, by any means, whether directly or indirectly, of participations, rights and interests in, and obligations of, Luxembourg and foreign companies, (ii) the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of stock, bonds, debentures, notes and other securities or financial instruments of any kind (including notes or parts or units issued by Luxembourg or foreign mutual funds or similar undertakings) and receivables, claims or loans or other credit facilities and agreements or contracts relating thereto, and (iii) the ownership, administration, development and management of a portfolio of assets (including, among other things, the assets referred to in (i) and (ii) above).

3.2 The Company may carry out all transactions (i) in direct or indirect connection with the object of the Company or which may be useful to carry out its object and (ii) pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise or company in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

3.3. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries,

affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.4 The Company may carry out in Luxembourg and/or abroad any transaction and make any investment which it considers necessary or useful to fulfil or develop its object, permitted to Luxembourg companies under the Law.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced at any time by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. The Company will regard the shares as indivisible, with only one owner permitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative in dealings with the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non- shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by a board of managers composed of at least one A manager and at least one B manager. The managers are appointed and designated as A manager or B manager by a resolution of the shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon request of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if each states it has been duly informed of the meeting, and has full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, including at least one A manager and one B manager. A resolution of the board of managers is validly passed by a majority of the votes cast provided that at least one A manager and one B manager approves the resolution. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting. A copy will be sent to any manager not present.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company will be bound in all circumstances by the joint signatures of two managers of the Company, one of whom must be an A manager and one a B manager, or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be passed by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Resolutions are only validly passed if (subject to 13.3) they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be passed by a majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of the same year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2009.

Subscription - Payment

Closure Systems International (NZ) Limited, prenamed and represented as stated here-above, declares to subscribe for five hundred (500) shares of the Company and to fully pay them up by way of a contribution in cash in an amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. (i) The following person is appointed as A manager of the Company for an indefinite period of time:

- Gregory Alan COLE, born on March 12, 1963, in Auckland, New Zealand, Executive, whose private address is at 18 Tarata Street, Mt Eden, Auckland, New Zealand.

(ii) The following persons are appointed as B managers of the Company for an indefinite period of time:

- Stewart KAM-CHEONG, born on July 22, 1962, in Port Louis (Mauritius), whose professional address is at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Olivier DORIER, born on September 25, 1968, in Saint-Rémy (France), whose professional address is at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 6C Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, who signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Closure Systems International (NZ) Limited, une société constituée et organisée selon les lois de Nouvelle-Zélande, avec siège social à c/- Bell Gully, Level 22 Vero Centre, 48 Shortland St, Auckland, Nouvelle-Zélande, enregistrée auprès du registre du commerce de Nouvelle-Zélande sous le numéro 2075320, ici représentée par Vanessa Schmitt, Avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Sydney (Australie), le 10 juin 2009.

Ladite procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art.1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Closure Systems International (Luxembourg) S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1 La Société a pour objet social (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, intérêts et engagements dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds commun de placement luxembourgeois ou par des fonds étrangers, ou tout autre organisme similaire), de prêts ou toute autre facilité de crédit, ainsi que des contrats portant sur les titres précités ou y relatifs et (iii) la possession, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment d'actifs tels que ceux définis dans les paragraphes (i) et (ii) ci-dessus).

3.2 La Société peut accomplir toutes transactions (i) directement ou indirectement liées à son objet ou qui peuvent être utiles à l'accomplissement de son objet et (ii) relatives, directement ou indirectement, à l'acquisition de participations dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

3.3 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.4 La Société pourra accomplir à Luxembourg ou à l'étranger, toutes opérations et faire tous investissements qu'elle considère nécessaire ou utile pour réaliser son objet social, lorsque ces opérations ou investissements sont permis par la loi luxembourgeoise sur les sociétés.

Art. 4. Durée

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins un gérant de classe A et d'au moins un gérant de classe B. Les gérants sont nommés et désignés comme gérant de classe A ou gérant de classe B par résolution de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement des associés.

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum en tout temps (sans raison).

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le conseil de gérance.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent chacun avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, telefax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, en ce compris au moins un gérant de classe A et au moins un gérant de classe B. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix et à la condition qu'au moins un gérant de classe A et au moins un gérant de classe B aient marqué leur accord. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou telefax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes de deux gérants, dont l'un doit être un gérant de classe A, et l'autre, un gérant de classe B de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, telefax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, telefax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures

des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou telefax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises (sous réserve de l'article 13.3) que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2009.

Souscription - Libération

Closure Systems International (NZ) Limited, prénommée et représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales de la Société et les libérer intégralement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500).

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. (i) La personne suivante est nommée comme gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée:

- Gregory Alan COLE, né le 12 mars 1963 à Auckland, Nouvelle-Zélande, Cadre de direction, ayant pour adresse personnelle 18 Tarata Street, Mt Eden, Auckland, Nouvelle-Zélande.

(ii) Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:

- Stewart KAM-CHEONG, né le 22 juillet 1962 à Port Louis (Maurice), dont l'adresse professionnelle est au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Olivier DORIER, né le 25 septembre 1968 à Saint-Rémy (France), dont l'adresse professionnelle est au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 6C Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, le mandataire du comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Schmitt et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 juin 2009. LAC/2009/24022. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009085633/5770/424.

(090101620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Kléber Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 678.500,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 127.015.

In the year two thousand and nine, on the twenty-sixth of June.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Kléber Luxembourg Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, represented by M^e Elisabeth Adam, maître en droit, pursuant to a proxy dated June 26, 2009.

The said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party is the sole member of "Kléber Luxembourg S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, incorporated on April 6th, 2007 by deed of the undersigned notary then residing in Remich, acting in replacement of Me Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1152 of June 14th, 2007. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time on March 11th, 2008 by deed of the undersigned notary published in the Mémorial number 1001 dated April 23rd, 2008.

The appearing party declared and requested the undersigned notary to record as follows:

I. The sole member holds the entire issued share capital of the Company.

II. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

1) Increase of the issued share capital of the Company from its current amount of two hundred twenty-eight thousand five hundred euro (EUR 228,500.-) by an amount of four hundred and fifty thousand euro (EUR 450,000.-) in order to bring it to six hundred seventy-eight thousand five hundred euro (EUR 678,500.-) by the issue of eighteen thousand

(18,000) new shares of a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each. Subscription and payment of the newly issued shares by the sole shareholder of the Company;

2) Consequential amendment of article 5 of the articles of association.

After the above has been approved, the decisions taken by the sole shareholder are as follows:

First resolution

The sole shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company from its current amount of two hundred twenty-eight thousand five hundred euro (EUR 228,500.-) by an amount of four hundred and fifty thousand euro (EUR 450,000.-) in order to bring it to six hundred seventy-eight thousand five hundred euro (EUR 678,500.-) by the issue of eighteen thousand (18,000) new shares of a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Subscription and Payment

Such new shares have been subscribed for and fully paid up by the sole shareholder of the Company, Kléber Luxembourg Holding S.à r.l., against a contribution in cash of an amount of four hundred and fifty thousand euro (EUR 450,000.-).

Proof of the full payment of the subscription price of an amount of four hundred and fifty thousand euro (EUR 450,000) has been given to the undersigned notary.

Second resolution

In consequence to the above increase of capital, the sole shareholder resolved to amend article 5 of the articles of association of the Company so as to read as follows:

" **Art. 5.** The issued share capital of the Company is set at six hundred seventy-eight thousand five hundred euro (EUR 678,500.-) divided into twenty-seven thousand one hundred and forty (27,140) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association."

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at two thousand euro (EUR 2,000.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing known to the notary, such person signed together with the notary this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-six juin.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Kléber Luxembourg Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, représentée par M^e Elisabeth Adam, maître en droit, en vertu d'une procuration datée du 26 juin 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante est l'associé unique de "Kléber Luxembourg S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, constituée en date du 6 avril 2007 par acte reçu du notaire soussigné, alors de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1152 du 14 juin 2007. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en date du 11 mars 2008, suivant acte du notaire soussigné, publié au Mémorial numéro 1001 du 23 avril 2008.

Le comparant a déclaré et requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. L'associé unique détient l'entière propriété du capital social émis de la Société.

II. Les points sur lesquels des résolutions doivent être passées sont les suivants:

1) Augmentation du capital social émis de la Société de son montant actuel de deux cent vingt-huit mille cinq cents euros (EUR 228.500,-) d'un montant de quatre cent cinquante mille euros (EUR 450.000,-) afin de le porter à six cent soixante-dix-huit mille cinq cents euros (EUR 678.500,-) par l'émission de dix-huit mille (18.000) nouvelles parts sociales, chacune d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-). Souscription et paiement des parts sociales nouvellement émises par l'associé unique de la Société;

2) Modification conséquente de l'article 5 des statuts.

Après approbation de ce qui précède, les décisions prises par l'associé unique sont les suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de son montant actuel de deux cent vingt-huit mille cinq cents euros (EUR 228.500,-) d'un montant de quatre cent cinquante mille euros (EUR 450.000,-) afin de le porter à six cent soixante-dix-huit mille cinq cents euros (EUR 678.500,-) par l'émission de dix-huit mille (18.000) nouvelles parts sociales, chacune d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Souscription et Paiement

Ces nouvelles parts sociales ont été souscrites et entièrement libérées par l'associé unique de la Société, Kléber Luxembourg Holding S.à r.l., par un apport en espèces d'un montant de quatre cent cinquante mille euros (EUR 450.000,-).

Preuve de l'intégralité du paiement du prix de souscription des parts sociales pour un montant de quatre cent cinquante mille euros (EUR 450.000,-) a été donnée au notaire soussigné.

Deuxième résolution

En conséquence de l'augmentation de capital qui précède, l'associé unique a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social émis de la Société est fixé à six cent soixante-dix-huit mille cinq cents euros (EUR 678.500,-) divisé en vingt-sept mille cent quarante (27.140) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts."

Frais

Les dépenses, frais, rémunération ou charges, quelle que soit leur forme, seront payés par la Société suite à son augmentation du capital social et sont estimés à deux mille euros (EUR 2.000,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante, ce procès-verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française, la version anglaise faisant foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Adam et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1^{er} juillet 2009. Relation: LAC/2009/25551. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009085412/5770/114.

(090101729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Santana Holding Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 85.298.

L'an deux mille neuf, le vingt-six juin.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Madame Marie-Madeleine Le Lous-Fabre (l'"Actionnaire Unique") demeurant à PY-Assuncion, Emeterio Miranda 1867, Paraguay, ici représentée par Mademoiselle Cynthia Fradcourt, employée privée, avec adresse professionnelle au 10, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg en vertu d'une procuration donnée à Asuncion, le 21 mars 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps que l'acte.

Laquelle comparante déclare être la seule actionnaire de la société "SANTANA HOLDING Spf S.A.", société anonyme de gestion de patrimoine familial, avec siège social à L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe, constituée suivant acte reçu par le notaire Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 21 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 603 du 18 avril 2002, modifié suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 18 août

2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2290 du 19 septembre 2008, et inscrite au registre de commerce et des sociétés Luxembourg sous B 85.298.

L'Actionnaire Unique a demandé au notaire d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'Actionnaire Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un million deux cent mille Euros (EUR 1.200.000,-), pour le porter de son montant actuel de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) à un million deux cent trente et un mille Euros (EUR 1.231.000,-) par affectation et capitalisation de la réserve libre et d'une partie des bénéfices intérimaires au 24 juin 2009 à concurrence d'un million deux cent mille Euros (EUR 1.200.000,-) et émission en contrepartie de mille deux cents (1.200) actions nouvelles, d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune de même type et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution
Souscription et Libération

L'Actionnaire Unique déclare souscrire à l'augmentation du capital jusqu'à concurrence du montant d'un million deux cent mille Euros (EUR 1.200.000,-) en souscrivant à mille deux cents (1.200) actions nouvelles d'un montant de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune, et les libérer par l'affectation de la réserve libre du montant d'un million deux cent mille Euros (EUR 1.200.000,-).

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique décide, suite aux résolutions précédemment prises, de modifier l'article 3 des statuts afin de lui conférer la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le capital social est fixé à un million deux cent trente et un mille Euros (EUR 1.231.000,-) divisé en mille deux cent trente et une (1.231) actions émises au prix de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués approximativement à la somme de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Fradcourt et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1^{er} juillet 2009. Relation: LAC/2009/25549. Reçu soixante-quinze euros Eur75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009085409/5770/60.

(090101478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Mi-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.

R.C.S. Luxembourg B 132.139.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 27 mai 2009.

1. L'Assemblée accepte la démission de trois Administrateurs:

- MANAGEMENT Sàrl, société ayant son siège social 16, rue de Nassau L-2213 Luxembourg,
- DIRECTOR Sàrl, société ayant son siège social 16, rue de Nassau L-2213 Luxembourg,
- MANAGER Sàrl, société ayant son siège social 16, rue de Nassau L-2213 Luxembourg.

2. L'Assemblée décide de fixer le nombre d'Administrateurs à quatre.

3. En remplacement des Administrateurs démissionnaires, l'Assemblée décide de nommer en qualité de nouvel Administrateur, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013:

- Madame Françoise MAGI, Employée privée, domiciliée professionnellement 20, rue Jean-Pierre Beicht L-1226 Luxembourg,

- Monsieur Jean-Marie NICOLAY, licencié en Droit U.C.L., domicilié professionnellement 20, rue Jean-Pierre Beicht L-1226 Luxembourg.

4. Il est décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 16, rue de Nassau L-2213 Luxembourg au 20, rue Jean-Pierre Beicht L-1226 Luxembourg.

5. Changement d'adresse du Commissaire aux Comptes, Monsieur Bruno MARCHAIS, domicilié professionnellement 1 Am Bongert L-1270 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AKELYS EUROPEAN SCORE

20, rue Jean-Pierre Beicht

L-1226 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009085286/29.

(090102267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Socadis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.

R.C.S. Luxembourg B 102.637.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 mai 2009:

1. L'Assemblée accepte la démission de trois Administrateurs:

- MANAGEMENT Sàrl, société ayant son siège social 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg,

- DIRECTOR Sàrl, société ayant son siège social 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg,

- MANAGER Sàrl, société ayant son siège social 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

2. L'Assemblée décide de fixer le nombre d'Administrateurs à trois.

3. En remplacement des Administrateurs démissionnaires, l'Assemblée décide de nommer en qualité de nouvel Administrateur, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2009:

- Madame Françoise MAGI, employée privée, domiciliée professionnellement 20, rue Jean-Pierre Beicht, L-1226 Luxembourg,

- Madame Paulette MIRANDE, Administrateur de sociétés, domiciliée professionnellement 1, Am Bongert, L-1270 Luxembourg.

4. Il est décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg au 20, rue Jean-Pierre Beicht, L-1226 Luxembourg.

5. L'Assemblée prend note du changement d'adresse du Commissaire aux Comptes, Monsieur Bruno MARCHAIS, domicilié professionnellement 1, Am Bongert, L-1270 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AKELYS EUROPEAN SCORE

20, rue Jean-Pierre Beicht, L-1226 Luxembourg

Magi

Référence de publication: 2009084830/28.

(090101170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

**Setanta Sport Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. AI International Capital S.à r.l.).**

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 144.094.

In the year two thousand and nine, on the sixteenth of June.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

SETANTA SPORT HOLDINGS (BVI) LIMITED, a company duly incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Columbus Center, 9 Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and registered with the Registrar of Companies of the British Virgin Islands under number 1437403, duly represented by one of its manager Mr Simon Baker, himself here represented by Mr Bertrand DUC, with professional address at 15-17, avenue Gaston Diederich, L-1420 Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given on June 16th, 2009.

Said proxy after signature "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, through its representative, has requested the notary to state that:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") existing under the name of AI INTERNATIONAL CAPITAL S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 15-17, avenue Gaston Diederich, L-1420 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B number 144.094, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on January 8th, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 269 of February 6th, 2009 (hereinafter the "Company").

- The Company's share capital is set at USD 20,000 (twenty thousand United States Dollar) represented by 1,000 (one thousand) common voting shares, each share having a par value of USD 20 (twenty United States Dollar).

- The agenda is worded as follows:

1. Change of the Company's name from "AI INTERNATIONAL CAPITAL S.à r.l." to "Setanta Sport Group S.à r.l." and subsequent amendment of article 1 of the Company's articles of association;

2. Decision to appoint Hudson Administration S.A. as additional manager of the Company for an unlimited period of time;

3. Miscellaneous.

First resolution

The sole shareholder resolves to change the name of the Company from "AI INTERNATIONAL CAPITAL S.à r.l." to "Setanta Sport Group S.à r.l." and to amend article 1 of the Company's articles of association to read as follows:

" **Art. 1.** There is formed by those present between the party noted above and all persons and entities who may become associates in the future, a private limited liability company under the name of "Setanta Sport Group S.à r.l." (hereinafter referred to as the Company) which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, by the law of August 15th, 1915 on commercial companies (hereinafter referred to as the Law), by the law of September 18th, 1933 on companies with limited liability and their amended laws, as well as by the present articles of incorporation (hereinafter referred to as the Articles)."

Second resolution

The sole shareholder resolves to appoint with immediate effect, Hudson Administration S.A., having its registered office in 9, Columbus Center, Pelican Drive, Road Town, British Virgin Islands, registered in the Registrar of Companies of the British Virgin Islands under number 624996, as additional manager of the Company for an unlimited duration.

As a consequence of the above the board of managers of the Company is from now on constituted of Mr Simon BAKER and Hudson Administration S.A..

Nothing else being on the agenda, the meeting is adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le seize juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

SETANTA SPORT HOLDINGS (BVI) LIMITED, une société dûment constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au Columbus Center, 9, Pelican Drive, Raod Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, inscrites au Registre de Commerce des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 1437403, dûment représentée par un de ses gérants Monsieur Simon BAKER, lui-même représenté par Monsieur Bertrand DUC, avec adresse professionnelle au 15-17, avenue Gaston Diederich, L-1420 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 16 juin 2009.

Laquelle procuration après signature "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de AI INTERNATIONAL CAPITAL S.à r.l., ayant son siège social au 15-17, avenue Gaston Diederich, L-1420 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144.094, et qui a été constituée par un acte du notaire instrumentant à Luxembourg, le 8 janvier 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 269 du 6 février 2009 (la "Société").

- Le capital social est fixé à USD 20.000 (vingt mille US Dollars) représenté par 1.000 (mille) parts sociales sous forme nominative de USD 20 (vingt US Dollars) chacune.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Changement du nom de la Société de «AI INTERNATIONAL CAPITAL S.à r.l.» en «Setanta Sport Group S.à r.l.» et modification en conséquence de l'article 1^{er} des statuts de la Société;

2. Décision de nommer Hudson Administration S.A. comme gérant supplémentaire de la Société pour une durée illimitée;

3. Divers.

Première résolution

L'associée unique décide de modifier le nom de la Société de «AI INTERNATIONAL CAPITAL S.à r.l.» en «Setanta Sport Group S.à r.l.» et de modifier l'article 1^{er} des statuts de la Société pour qu'il ait désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé par les présentes, par le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Setanta Sport Group S.à r.l.» (ci-après repris sous le terme de la Société) qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et particulier par la loi du 15 août 1915 sur les sociétés commerciales, par la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives (ci-après reprises sous le terme de la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après reprises sous le terme de Statuts).»

Deuxième résolution

L'associée unique décide de nommer avec effet immédiat, Hudson Administration S.A., ayant son siège social au 9, Columbus Center, Pelican Drive, Road Town, Bristish Virgin Islands, inscrite au Registre de Commerce des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 624996, comme gérant supplémentaire de la Société pour une durée illimitée.

En conséquence, le conseil de gérance est constitué désormais par Monsieur Simon BAKER et Hudson Administration S.A.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date en tête.

Et après lecture faite et interprétation donné au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Duc et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 juin 2009, Relation: LAC/2009/23715. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009085312/5770/110.

(090101595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

ALS Holdings (International), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 117.080.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2009.

Signature
Un Gérant

Référence de publication: 2009084854/12.

(090101029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Aros Sweden Residential Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 117.732.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2009.

Signature
Un Gérant

Référence de publication: 2009084855/12.

(090101030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

RB Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 71.609.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 55622 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2009085124/211/12.

(090100985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Charterhouse Capri I, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 114.347.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 55469 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2009085126/211/12.

(090101136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

AI Global Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 140.619.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 06 juillet 2009.

Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2009085123/239/12.

(090100961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.
